

Bulletin bibliographique

Autor(en): **F.F.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **76 (1931)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

semble pose une soixantaine de questions que le colonel-commandant de corps Roost est invité à résoudre en rédigeant un avant-projet de revision. Il est autorisé, naturellement, à s'adjoindre, d'entente avec le Département militaire, les collaborateurs à la compétence desquels il lui est utile de recourir. « Il tiendra la commission de défense nationale au courant de ses travaux et restera en contact étroit avec elle. Toutes les innovations qui auront une répercussion sur les dépenses, par rapport à la situation actuelle, feront l'objet de calculs comparatifs. Le résultat de cette étude fondamentale sera alors soumis à une commission, qui présentera un projet définitif. Lorsque ce projet aura été revu par les instances compétentes, notamment par la commission de défense nationale, le Département militaire le soumettra au Conseil fédéral. Enfin, les Chambres seront saisies du projet de loi.

» Le programme fait nettement ressortir la volonté de réaliser partout des économies, comme aussi la nécessité de la défense nationale sous la forme du service militaire obligatoire. Le Département militaire s'inspire à cet effet de deux principes fondamentaux, savoir la ferme volonté d'épargner au pays toute dépense inutile et le sentiment de la responsabilité en matière de sécurité des frontières. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Maréchal Foch : *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de 1914-1918*. Tome premier, gr. in-8 de XXIX/281 p. avec 18 gravures et 12 cartes. Tome second, LVIII/330 avec 26 gravures et 4 cartes. Paris 1931, Librairie Plon. Prix : les deux vol. 60 fr. français.

Quiconque tient à lire un récit vivant, point détaillé mais complet tout de même, des campagnes au front d'occident de 1914-1915 et de 1918, et qui désire, en outre, se faire une idée précise des exigences du commandement en chef des armées d'une coalition, ne saurait mieux faire que d'étudier les *Mémoires* du maréchal Foch. Leur lecture est très instructive, sous une forme aisée. Ils ont été publiés pour servir à l'histoire de la guerre de 1914-1918. C'est absolument exact. Et si nous ajoutons que ce n'est pas seulement à l'histoire de cette guerre qu'ils peuvent servir, mais, préventivement, à celle des guerres que l'avenir laisse entrevoir, et qui risquent d'éclater, malgré tous les désirs contraires, guerres de coalition dans un monde plus ou moins fédéralisé par la Société des Nations, nous affirmerons derechef l'intérêt de leur étude.

Le premier tome conduit de la droite alliée du front d'occident,

et de la bataille de Morhange à laquelle le général Foch a participé en qualité de chef du 20^e C. A., au centre de ce front et à la bataille de la Marne, au cours de laquelle il commanda la 9^e armée française ; puis on aboutit à l'extrême-gauche, dans les Flandres, et aux batailles de l'Yser et d'Ypres, où il exerce, en fait sinon en droit, une sorte de commandement interallié. Le groupe d'armées sur lequel il étend son influence est composé, outre diverses forces françaises, de l'armée belge aux ordres du roi Albert, et de l'armée britannique aux ordres du maréchal French, deux hommes qui sont formellement ses supérieurs, l'un en sa qualité de souverain, l'autre par son grade militaire.

C'est la première fois que l'histoire des guerres modernes offre ce tableau. Toutefois, rendant compte, en 1923 (livraison de novembre, p. 525), de l'ouvrage du colonel J. Revol, *Le vice des coalitions*, la *Revue militaire suisse* a fait observer que la campagne de Crimée qui a servi spécialement aux déductions du colonel Revol, a souffert, dans sa direction politique, des mêmes particularités que la guerre européenne : « Anglais et Français, entr'autres, sont entièrement d'accord sur le but à atteindre, mais en fréquents désaccords sur les résolutions à adopter pour y atteindre, désaccords alimentés par les antagonismes gouvernementaux, par les susceptibilités nationales, par les différences de tempéraments et de mentalités des exécutants, par les oppositions de caractères des commandants en chef, puis atténués, voir corrigés quelquefois par les désirs commun de courtoisie, de camaraderie, de politesse et de loyauté. »

Quand après la violente attaque allemande du 21 mars 1918, la Conférence de Doullens portera le général Foch, d'un commun accord des gouvernements et des chefs militaires, à la tête des armées alliées, un nouveau pas sera fait dans le commandement plus ou moins unifié des troupes d'une coalition. Peut-être un rapprochement, et un intermédiaire entre la guerre de Crimée et la campagne de 1918, pourrait-il être cherché dans le commandement du maréchal de Waldersee à l'occasion de l'échauffourée des Boxers de Chine. Mais quant à leur importance, sans parler de maintes autres circonstances, aucune comparaison n'est possible entre les deux cas.

Son expérience des Flandres va servir au général Foch. A son propos déjà, il formule son opinion sur la nature du commandement en chef d'armées alliées. Laissons-lui la parole :

« S'il m'a été donné de prendre aux deux batailles (Yser et Ypres) une part importante, d'inspirer certaines décisions et d'animer différents actes, à côté de ces chefs d'armée qui étaient un roi et un maréchal d'Angleterre ayant fait ses preuves, ce n'était pas par un décret fixant un droit au commandement des alliés qu'a résulté pour moi une pareille situation, mais bien de la confiance que ces hautes autorités m'avaient témoignée, et par là de l'autorité qu'elles m'accordaient dans leurs conseils.

» Il en est forcément ainsi entre les alliés dans toute coalition. Les armées sont de formation d'esprit différente ; chacune a son gouvernement à satisfaire, et celui-ci a des intérêts et des besoins particuliers. Elle a en outre son amour-propre. Elle évalue très haut le poids des charges que la guerre lui a apportées et monte au même degré son impossibilité de faire de nouveaux efforts, de subir de nouveaux sacrifices dans la bataille. De là résulte qu'une commune direction se crée et se maintient surtout par le crédit que les gouvernements et les généraux en chef alliés reconnaissent à une personne déterminée.

» Ce que l'on a appelé par la suite le commandement unique

donne une idée fausse du pouvoir de cette personnalité, si l'on y attache l'idée qu'elle peut commander au sens militaire du mot, comme elle le ferait dans l'armée française, par exemple. Elle ne peut mener avec le même caractère d'absolutisme des troupes alliées, car ces troupes lui échappent, notamment dans les sanctions qui seraient à prendre au besoin. Mais par la persuasion, elle entraîne ou retient leur commandement, elle fixe la ligne de conduite à tenir et aboutit ainsi aux actions d'ensemble d'où sort la victoire, même avec des armées foncièrement différentes. Qu'une lettre de commandement fixe, un jour venu, aux yeux et à l'égard de tous les alliés, la situation de cette personnalité, rien n'est plus à désirer, à la condition toutefois que le chef ainsi désigné en justifie bientôt la concession, car la grandeur d'un titre ne le gardera pas longtemps des critiques, des résistances ou de la divergence de vues et d'efforts d'armées qui lui restent malgré tout étrangères, mais qui seront facilement maintenues par la reconnaissance de son autorité jugée à l'épreuve. »

La Conférence de Doullens ayant fixé, par une lettre de commandement, aux yeux de tous les alliés, la situation du général Foch, le deuxième tome des *Mémoires* fera voir l'application de la théorie ci-dessus formulée.

Tout d'abord, il montre qu'en effet, malgré la lettre de commandement, et une lettre consentie, voire demandée, finalement, par tous les intéressés, de plus ou moins bonne grâce, il est vrai, le commandement de Foch ne peut pas s'exercer avec caractère d'absolutisme qui constitue et règle la discipline militaire. A diverses reprises, il est obligé de composer avec sir Douglas Haig, et même de renoncer à l'ordre qu'il a donné pour se plier à l'opinion qui lui est opposée. Il fait voir, aussi, que malgré la lettre, la grandeur du titre ne met pas le bénéficiaire à l'abri des critiques et des résistances. Il faut la confiance qui vient du succès, d'un succès qui fera oublier les échecs momentanés. Au lendemain de la surprise du 27 mai qui entraîne le recul des Alliés jusqu'à la Marne, la situation de Foch est menacée. Les *Mémoires* ont « gazé » les événements de ce moment, mais sans la confiance persistante des Anglais, le généralissime aurait peut-être « sauté » comme avaient « sauté » Joffre et Nivelle, celui-là parce qu'il n'obtenait pas la victoire assez vite, celui-ci, parce qu'il ne l'avait obtenue assez complète. Encore à l'heure où elle fut obtenue, celle-ci surprenant les Alliés alors qu'ils ne l'attendaient pas encore, le désaccord se produisit au sujet des conditions de l'armistice. Les Anglais craignirent que l'ennemi ne fût pas assez affaibli et que des conditions trop dures ne l'engageassent en 1918 à reprendre la lutte et à la prolonger. Ce n'est pas sans peine que Foch parvint à faire prévaloir son avis.

Ces incidents divers sont la confirmation d'une des thèses formulées : Les armées sont de formation d'esprit différente ; chacune a son gouvernement à satisfaire.

Le récit de la fin des hostilités est des plus intéressants à suivre. On a dit que la brusque reddition des Allemands avait surpris les Alliés. Ils ne doutaient pas de leur victoire naturellement, et n'en pouvaient douter en présence de la continuelle retraite de leur adversaire, quatre mois durant, de son abandon successif de positions qu'il avait tenues pendant si longtemps et qu'il cédait maintenant après des combats de quelques jours, du nombre des prisonniers et des canons qu'il perdait. Mais ils pensaient qu'une fois de plus il banderait ses forces, qu'il ne lâcherait pas sans bataille son territoire et la si forte ligne de résistance du Rhin. Le maréchal Foch, plus

modéré que maints écrivains d'après guerre, n'attribuait pas à l'offensive projetée de Lorraine, celle qui devait être déclenchée le 14 novembre, le prompt succès qui aurait conduit l'armée allemande à un immense Sedan. Après un brillant départ, une conquête rapide de quelques dizaines de kilomètres, elle rencontrerait vraisemblablement les destructions qui ralentissaient ailleurs la marche des autres armées. Si bien que 1919 serait l'année décisive.

Le programme général de la contre-offensive alliée, dressé par le maréchal le 24 juillet, au lendemain de la victoire de Villers, Cotterêts n'en recevrait pas moins son exécution jusqu'au bout. Ses *Mémoires* insistent sur ce programme, guide directeur de toutes les opérations qui l'ont appliqué. Le maréchal Foch y revient à plusieurs reprises, chaque fois qu'une opération justifie son rappel. Il fait voir la liaison des résolutions adoptées au fur et à mesure des événements du front. Et c'est ainsi que, pas à pas et méthodiquement, son exposé conduit au 11 novembre 1918. F. F.

Défense de la position fortifiée de Namur, en août 1914, par la section de l'Historique de l'état-major de l'armée. Bruxelles, Institut cartographique militaire, 1930.

La chute de la forteresse de Namur, après seulement quelques jours de siège, impressionna fortement les esprits en 1914. Peut-être plus encore que celle de Liège, elle contribua à la théorie de la faillite des forteresses qui conduisit au désarmement des forts français et à l'abandon de maintes places fortes russes.

Et, pourtant, si Namur ne tint pas longtemps, la forteresse attira à elle et retint sous ses murs, au moment décisif, des masses et des moyens qui firent défaut à l'aile droite allemande, cherchant à porter un coup mortel à la gauche alliée.

C'est ainsi que s'exprime avec raison l'état-major belge dans l'avant-propos de l'ouvrage. C'est ce qu'il démontre dans les quelque 800 pages du texte, appuyé par de nombreuses et excellentes cartes. Le texte comporte l'exposé objectif de tout ce qui a trait à la défense de Namur et à la retraite qui s'ensuivit, ainsi qu'aux opérations qui se déroulèrent en août 1914 aux abords de la forteresse.

Les cartes permettent de suivre pas à pas la situation pendant les journées tragiques du siège et de la retraite, du 20 au 27 août 1914.

Le lecteur impartial est ainsi à même de se faire une idée exacte du rôle important joué par Namur dans la bataille des frontières.

L.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung Nr. 4, April 1931. — G. Z. : Die alten verkehrten Auffassungen. — Verkehrte Auffassung. — Major i. Gst. Gustav Däniker : Auffassung vom Feuer und ihre Bedeutung. — Hptm. Hch. v. Mural : Marschsicherung, gesicherter Halt und Vorpostendienst im kleinen Rahmen. — Hptm. Nager : Winterausbildung bei uns und unsern Nachbarn. (Schluss.) — Ing. S. de Stackelberg : « La guerre des gaz. — Comment nous défendre ? ». — Lt. O. Scheitlin : Zu « Antimilitarismus und Bildung ». — Mitteilungen. — Zeitschriften. — Literatur. — Auslandschronik.

Schweizerische Monatschrift für Offiziere aller Waffen. Heft 4, April 1931. — Oberst Bircher : Die Schlacht bei Tannenberg als applikatorisches Kriegspiel-Übung in der Schweiz (Forts.). — A. Bühler : Brückenbauten im Kriege. (Mit. Abb.) (Forts.). — Hptmn. M. F. Schafroth : Die Eroberung von Kufra (Januar 1931) (Mit einer Skizze). — Colonel Lebaud : Pour accorder deux mentalités discordantes. — Rundschau : Literatur.